

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Terrebonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire
Caroline Mongeon

Date
1.1 19 mai 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	38
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	40
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	41
Situation financière par organismes	42
Charges par objets	43
Excédent (déficit) accumulé	44
Avantages sociaux futurs	48

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	59
Analyse des charges consolidées	71

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Terrebonne

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Terrebonne incluant les organismes contrôlés du périmètre comptable et les partenariats (ci après « le groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737
Terrebonne, 19 mai 2026

La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne
Anne Touchette, CPA auditrice
Terrebonne, 19 mai 2026

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	249 213 969	246 412 928	240 875 172
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 055 250	6 402 684	5 821 111
Quotes-parts	3		62 124	(286 128)
Transferts	4	24 735 450	49 658 884	26 708 756
Services rendus	5	32 235 766	37 945 061	29 875 423
Imposition de droits	6	16 297 180	29 094 424	28 820 139
Amendes et pénalités	7	5 472 740	4 808 742	4 149 871
Revenus de placements de portefeuille	8	3 655 928	3 037 203	5 305 354
Autres revenus d'intérêts	9	1 503 100	2 537 968	1 687 754
Autres revenus	10	3 188 000	10 194 738	4 475 240
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	342 357 383	390 154 756	347 432 692
Charges				
Administration générale	14	46 146 334	45 800 665	47 549 099
Sécurité publique	15	75 621 008	75 400 122	73 334 661
Transport	16	65 747 089	80 678 245	65 167 637
Hygiène du milieu	17	53 374 233	50 947 728	51 149 434
Santé et bien-être	18	189 620	2 907 909	2 647 065
Aménagement, urbanisme et développement	19	15 440 739	17 181 791	17 377 596
Loisirs et culture	20	56 565 860	61 303 840	55 038 153
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	29 819 530	29 118 290	28 131 862
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	342 904 413	363 338 590	340 395 507
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(547 030)	26 816 166	7 037 185
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		530 933 688	523 896 503
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		530 933 688	523 896 503
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		557 749 854	530 933 688

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	94 917 171	90 894 301
Débiteurs (note 5)	2	94 670 867	101 243 914
Prêts (note 6)	3	100 000	
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 257 596	1 120 146
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	36 721 604	
	8	227 667 238	193 258 361
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	56 837 305	49 316 508
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	92 071 436	113 397 771
Revenus reportés (note 11)	12	9 511 122	8 673 838
Dette à long terme (note 12)	13	803 956 410	742 031 109
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	31 334 604	39 967 808
Autres passifs (note 14)	15	2 029 177	1 539 782
	16	995 740 054	954 926 816
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(768 072 816)	(761 668 455)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 300 659 796	1 233 745 576
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	17 057 907	51 425 901
Stocks de fournitures	20	1 793 040	1 809 807
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	3 797 241	3 373 437
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 514 686	2 247 422
	23	1 325 822 670	1 292 602 143
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	557 749 854	530 933 688
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	557 749 854	530 933 688
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	557 749 854	530 933 688
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(547 030)	26 816 166	7 037 185
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	199 667 518)(	124 974 027)(	67 991 177)
Produit de cession	3		183 227	701 739
Amortissement	4	47 883 262	57 573 259	56 156 479
(Gain) perte sur cession	5		303 314	(372 643)
Réduction de valeur / Reclassement	6			2 745 634
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(151 784 256)	(66 914 227)	(8 759 968)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		34 367 994	(8 226 615)
Variation des stocks de fournitures	10		16 767	65 660
Variation des actifs incorporels achetés	11		(423 804)	(3 373 437)
Variation des autres actifs non financiers	12		(267 264)	(891 652)
	13		33 693 693	(12 426 044)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		7	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(152 331 286)	(6 404 361)	(14 148 827)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(761 668 455)	(747 519 628)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(761 668 455)	(747 519 628)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(768 072 816)	(761 668 455)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	26 816 166	7 037 185
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	57 573 259	56 156 479
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3	395 156	
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	4.1	302 629	(372 643)
▪ Variation nette des placements	4.2	(25 149)	
▪ Obligations mise hors service	4.3	225 045	279 158
▪ Charge de désactualisation	4.4	87 971	51 654
▪ Quote-part des résultats de l'entreprise à but lucratif contrôlée	4.5	476 896	
	5	85 851 973	63 151 833
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	6 573 047	7 440 696
Autres actifs financiers	7	(36 721 604)	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(24 794 610)	6 947 255
Revenus reportés	9	837 284	(2 741 840)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(8 633 204)	(23 343 915)
Propriétés destinées à la revente	11	34 367 994	(8 226 615)
Stocks de fournitures	12	16 767	65 660
Autres actifs non financiers	13	(267 264)	(891 649)
	14	57 230 383	42 401 425
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	121 329 372) (	68 270 337)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	183 227	701 739
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	818 960) (	627 804)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(121 965 105)	(68 196 402)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	347 138) (	)
Remboursement ou cession	21	247 138	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	588 513) (	186 213)
Cession	23		
	24	(688 513)	(186 213)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	184 590 201	157 784 090
Remboursement de la dette à long terme	26 (	121 565 471) (	95 769 840)
Variation nette des emprunts temporaires	27	7 520 797	(36 831 558)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(1 099 429)	(804 115)
Autres			
▪ Autres	29.1	7	
	30	69 446 105	24 378 577
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	4 022 870	(1 602 613)
Solde déjà établi	32	90 894 301	92 496 914
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	90 894 301	92 496 914

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	94 917 171	90 894 301

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Terrebonne (la "Ville") a été constituée par le regroupement des villes de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine le 27 juin 2001 en vertu du décret 736-2001 publié à cette même date dans la Gazette officielle.

Elle est régie principalement par la *Loi sur les cités et villes* de la province du Québec (L.R.Q. chapitre C-19). Elle est dirigée par un conseil municipal et un comité exécutif.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 ainsi que la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle et les partenariats.

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville ainsi que les organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne, après l'élimination des transactions inter organismes et des soldes réciproques.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de l'administration municipale, des organismes qu'elle contrôle :

- Les Complexes sportifs Terrebonne inc. (LCST)
- Groupe plein air Terrebonne (GPAT)
- La nouvelle société (LNS)
- CitéGénération 55+ (Cité 55+)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivants :

Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2025 : 69,55 % (68,55 % pour 2024)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 69,47 % (69,47 % pour 2024)

Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM)

Pourcentage de quote-part pour les activités de l'exercice 2025 : 40,84 % (41,56 % pour 2024)

Pourcentage de quote-part pour les activités reliées aux immobilisations et à la dette : 51,56 % (51,56 % pour 2024)

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville et des autres organismes s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs financiers, d'actifs non financiers et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la provision pour contestation d'évaluation, la valeur nette de réalisation des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des sites contaminés, les provisions à l'égard des poursuites, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le principal élément pour lequel une estimation a été effectuée est l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Pour estimer ce montant, la direction doit formuler diverses hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération le niveau des futures augmentations de salaires et de l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent (déficit) et sur la situation financière de la Ville. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir de la manière décrite dans la méthode comptable sur les avantages sociaux futurs. Les renseignements relatifs aux montants de cette obligation apparaissent à la page S24-1, S24-2 et S24-3.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures.

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme liquides exclus des placements de portefeuille.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. La Ville utilise la méthode comptable du passif prospectif pour l'évaluation du passif au titre des sites contaminés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

Frais reportés

Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ces passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Les actifs incorporels achetés sont des ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises par la Ville dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Seuls les actifs incorporels qui réunissent ces conditions sont comptabilisés à titre d'actif non financier. Tout autre actif incorporel, notamment ceux générés en interne ou acquis dans le cadre d'un paiement de transfert, d'un apport ou d'une opération interentités, ne sont pas comptabilisés à titre d'actif non financier. Toute contrepartie versée dans le cadre d'une telle opération est comptabilisée en charges au moment où elle est engagée.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels achetés sont amortis, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

- Infrastructures : 10 à 40 ans (a)
- Bâtiments : 10 à 40 ans (b)
- Améliorations locatives : durée du bail
- Véhicules : 3 à 20 ans
- Ameublement et équipement de bureau : 3 à 10 ans
- Machinerie, outillage et équipement divers : 3 à 20 ans (c)
- Autres : 1 à 40 ans
- Actifs incorporels achetés : 10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- (a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amorties sur une période de 3 à 27 ans.
- (b) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 2 à 31 ans
- (c) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie de la machinerie, outillage et équipement divers sont amorties sur une période de 3 ans.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel acheté ne contribue plus à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle ou l'actif incorporel acheté est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels achetés est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées initialement au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers. Le coût est déterminé selon la méthode du coût. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi essentiellement selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et ses partenariats bénéficieront au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville, ses organismes contrôlés et ses partenariats bénéficieront des services acquis. Les dépôts sur les achats de terrain par expropriation auxquels la Ville ne pourrait pas se désister sont présentés à ce titre puisqu'ils ne sont pas convertibles en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

F) Revenus

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit. Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Transferts

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers consolidés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Services rendus et autres revenus

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance, sauf lorsque les sommes encaissées dont le service n'a pas été rendu. Dans un tel cas, les autres revenus sont constatés à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus sur les cessions d'immobilisations corporelles, les cessions des propriétés destinées à la revente et les contributions promoteurs sont comptabilisés à la date de l'acte de transfert.

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Amendes et pénalités

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Revenus de placements de portefeuille et autres revenus d'intérêts

La Ville constate des produits tirés d'intérêts lorsque la mesure et le recouvrement des produits en cause sont raisonnablement sûrs et en fonction du temps écoulé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La Ville offre des prestations de retraite à ses employés en vertu des régimes suivants :

- Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés manuels de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne;
- Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne.

La RAIM offre à ses employés syndiqués un régime à prestations déterminées sous le nom de Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins.

De plus, les régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées offerts sont :

- Régime supplémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne;
- Avantages sociaux complémentaires de retraite aux retraités et aux futurs retraités pour les groupes d'employés suivants :

- Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008 et retraités avant le 13 décembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

- Cadres qui ont pris leur retraite d'ici le 31 décembre 2025 et qui ont avisé la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole qu'ils renoncent au déplaçonnement de régime de retraite;
 - Employés cols bleus embauchés avant le 8 août 2003 et retraités avant le 12 juin 2023 sont admissibles à l'exception des cols bleus qui entendent prendre leur retraite le ou avant le 1er décembre 2026 et qui choisissent de conserver l'assurance collective à la retraite.
 - Employés cols blancs embauchés avant le 29 janvier 2011;
 - Pompiers à temps plein embauchés avant le 14 mai 2008 et retraités avant le 12 juin 2024 sont admissibles à l'exception des pompiers qui entendent prendre leur retraite le ou avant le 1er décembre 2026 et qui choisissent de conserver l'assurance collective à la retraite;
 - Policiers retraités avant le 7 novembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Agents qui ont pris leur retraite avant le 31 décembre 2025 et qui ont avisé la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention qu'ils renoncent au déplafonnement du régime de retraite;
- Sous-officiers ayants pris leur retraite depuis le 1^{er} janvier 2013 en date de signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avisent la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention;
 - Employés de la RAIM (autres que les cadres) retraités avant le 5 juin 2025 à l'exception de trois employés qui ont avisé la RAIM avant le 31 décembre 2025 qu'ils désiraient conserver l'assurance collective à la retraite.

Les avantages sociaux complémentaires de retraite se composent de la couverture des soins de santé et de l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années services. Dans l'application de cette méthode pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs des régimes.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision pour les régimes capitalisés, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Pour le volet antérieur au 1^{er} janvier 2014, l'actif selon la valeur marchande est utilisé aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré. Cette méthode d'évaluation de l'actif des régimes est différente à celle utilisée lors de la dernière évaluation où une méthode de lissage de la valeur pour un maximum de cinq ans avait été utilisée.

Pour le volet postérieur au 31 décembre 2013, l'actif selon la valeur marchande est utilisé aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation à l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes

- Régimes non capitalisés d'avantages sociaux futurs :
 - à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :
 - amorties sur la durée de vie utile restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'une obligation liée à la mise hors service.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Frais d'émission de la dette à long terme :

- Représente la part des frais reportés financés à long terme qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au même rythme que l'amortissement des frais reportés concernés, soit linéairement sur cinq ans.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût. Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	94 102 059	90 509 019
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	815 112	385 282
Autres éléments			
▪ .	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	94 917 171	90 894 301
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	94 917 171	90 894 301
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	32 068 873	28 764 017
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	74 149 000	50 183 000

Note

Les sommes affectées sont pour les fonds réservés de 12 204 875 \$ (8 278 024 \$ en 2024), les réserves financières de 5 625 509 \$ (5 414 904 \$ en 2024) et les excédents de fonctionnement affectés de 14 238 489 \$ (15 071 089 \$ en 2024).

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 28 525 611 \$ (25 734 615 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 5 575 171 \$ (6 993 108 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	19 844 009	23 528 159
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	38 027 132	37 537 755
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	10 727 215	12 653 400
Organismes municipaux	13	5 062 572	5 273 109
Autres			
▪ Amendes	14.1	2 835 898	3 516 075
▪ Mutations	14.2	14 025 341	16 442 187
▪ Autres	14.3	4 148 700	2 293 229
	15	94 670 867	101 243 914
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	26 290 869	27 566 026
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	26 290 869	27 566 026
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21	10 741 086	8 827 451
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	2 916 407	1 998 885
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	29 012 165	27 740 182
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	296 829	165 608
Ministère de la Culture et des Communications	26	1 919 125	1 722 150
Autres ministères/organismes	27	6 799 013	7 909 815
	28	38 027 132	37 537 755

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant entre 1,67 % et 4,36 % et viennent à échéance à diverses dates entre 2032 et 2044.

En vertu d'ententes avec le gouvernement du Québec, la Ville recevra sous forme de transfert, une compensation de 2 373 072 \$ (2 502 816 \$ en 2024) pour les intérêts qu'elle doit assumer sur ses dettes.

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Autres	31.1	100 000	
	32	100 000	
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	34 103	
Autres placements	35	100	100
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36	1 223 393	1 120 046
Autres placements	37		
	38	1 257 596	1 120 146
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note

Les placements à titre d'investissement sont principalement des placements du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal.

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	36 721 604	
Autres			
▪ .	42.1		
	43	36 721 604	

Note**9. Emprunts temporaires**

L'administration municipale dispose pour ses opérations d'une marge de crédit pour un maximum autorisé de 35 000 000 \$ (35 000 000 \$ en 2024), au taux préférentiel de 4,45 % (5,45 % en 2024). Au 31 décembre 2025, cette marge de crédit était inutilisée.

Elle dispose également de marges de crédit et de prêts à terme pour un montant autorisé de 198 775 040 \$ (202 481 480 \$ en 2024), au taux préférentiel pour les marges de crédit et au taux de 3,89 % (4,89 % en 2024) pour les prêts à terme et garanties par les règlements concernés. En fin d'exercice, ces marges de crédit et ces prêts à terme sont utilisés pour un montant total de 55 868 546 \$ (48 361 429 \$ en 2024). Les prêts à terme sont renouvelables à diverses dates entre septembre 2026 et septembre 2028.

La RAIM dispose de prêts à terme d'un montant autorisé de 21 709 375 \$ (21 709 375 \$ en 2024) au taux préférentiel de 4,45 % (5,45 % en 2024) et garantis par les règlements concernés. En fin d'exercice, les prêts à terme sont utilisés pour un montant de 306 703 \$ (306 703 \$ en 2024). Les prêts à terme sont renouvelables à diverses dates entre septembre 2027 et octobre 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La RAETM dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 25 780 \$ (25 780 \$ en 2024) portant intérêt au taux préférentiel de 4,45 % (5,45 % en 2024). Au 31 décembre 2025, cet emprunt bancaire est inutilisé. Elle dispose également de prêts à terme pour un montant de 11 704 120 \$ (11 704 120 \$ en 2024) au taux de 4,45 % (5,45 % en 2024) et garanti par les règlements concernés. En fin d'exercice, les prêts à terme sont utilisés pour un montant de 654 413 \$ (648 377 \$ en 2024). Les prêts à terme sont renouvelables en octobre 2028.

Les Complexes sportifs Terrebonne Inc. dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2024), portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4,45 %; 5,45 % au 31 décembre 2024), renouvelable annuellement en mai 2026 et garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens corporels et incorporels, présent et futurs. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit n'était pas utilisée. Selon les conditions de l'emprunt, au 31 décembre 2025, l'organisme respecte le ratio financier minimal (voir note 12).

Les autres organismes disposent de marges de crédit totalisant un montant autorisé de 239 500 \$ (244 500 \$ en 2024) à divers taux et étaient inutilisées au 31 décembre 2025.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	31 812 400	25 325 041
Salaires et avantages sociaux	45	21 284 261	39 649 512
Dépôts et retenues de garantie	46	17 609 629	23 781 249
Provision pour contestations d'évaluation	47	1 783 502	1 072 152
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	48.1	1 068 317	1 437 321
▪ Gouvernement du Canada	48.2	1 442 489	1 475 877
▪ Organismes municipaux	48.3	1 726 608	2 205 869
▪ Intérêts courus sur dette LT	48.4	6 398 026	6 034 221
▪ Autres	48.5	8 946 204	12 416 529
	49	92 071 436	113 397 771

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	1 995 307	1 664 406
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Autres	55.1	2 130 121	1 395 661
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	868 305	1 095 899
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	607 347	1 001 159
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Autres	62.1	3 910 042	3 516 713
	63	9 511 122	8 673 838

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	5,95	2026	2053	64	809 863 177	746 838 447
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	809 863 177	746 838 447
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(5 906 767)	(4 807 338)
					72	803 956 410	742 031 109

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73	78 882 615			78 882 615
2027	74	51 517 621			51 517 621
2028	75	50 360 570			50 360 570
2029	76	48 245 185			48 245 185
2030	77	44 661 214			44 661 214
2031 et plus	78	536 195 972			536 195 972
	79	809 863 177			809 863 177
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	809 863 177			809 863 177

Note

Les refinancements prévus au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026 - 43 349 479 \$

2027 - 55 069 669 \$

2028 - 69 631 910 \$

2029 - 67 312 252 \$

2030 - 94 383 385 \$

Selon les conditions des conventions d'emprunts, les organismes contrôlés Groupe Plein Air Terrebonne et Les Complexes sportifs Terrebonne Inc. sont soumis à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier minimal tout au long de l'année. Au 31 décembre 2025, les organismes respectaient cette obligation.

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	12 232 589	4 704 116
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(43 567 193)	(44 671 924)
	84	(31 334 604)	(39 967 808)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	6 146 710	6 061 736
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	(45 103)	932 796
Régimes à cotisations déterminées	87		(956)
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	192 503	203 936
	90	6 294 110	7 197 512

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	205 577	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	1 553 439	1 240 423
Autres			
▪ Oeuvres de Galilée	93.1	270 161	299 359
	94	2 029 177	1 539 782
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	1 240 423	1 086 251
Passifs engagés	96	69 857	679 078
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	87 971	68 533
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	155 188	(593 439)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	1 553 439	1 240 423

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Les Œuvres de Galilée**

La ville s'est engagée auprès de l'organisme à financer le paiement du capital et des intérêts d'un prêt hypothécaire amorti sur une période de 15 ans d'un montant initial de 470 000 \$.

Passif au titre de l'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Obligations liées à la mise hors service des immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers.

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

Hypothèses	2025	2024
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,31 % à 6,60 %	4,31 % à 6,40 %
Période d'actualisation (a)	De 2 à 31 ans	De 2 à 31 ans
Taux d'inflation	2,00 % à 2,50 %	2,00 % à 2,50 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 2 492 058 \$ (2 105 513 \$ en 2024). De plus, la Ville détient des bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard d'un désamiantage.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	227 773 644	1 797 489		229 571 133
Eaux usées	102	158 647 976	9 449 899		168 097 875
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	827 472 136	12 437 092		839 909 228
Autres					
▪ Éclairage des rues	104.1	41 842 715	2 298 540		44 141 255
▪ Parcs publics et stationnement	104.2	128 452 171	5 792 873		134 245 044
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	282 452 294	10 498 375	467 242	292 483 427
Améliorations locatives	107	4 002 093			4 002 093
Véhicules	108	33 889 206	8 146 907	1 242 702	40 793 411
Ameublement et équipement de bureau	109	30 475 522	1 702 995	3 495	32 175 022
Machinerie, outillage et équipement divers	110	40 038 205	4 757 344	23 889	44 771 660
Terrains	111	149 093 280	46 031 518		195 124 798
Autres	112	6 857 437			6 857 437
	113	1 930 996 679	102 913 032	1 737 328	2 032 172 383
Immobilisations en cours	114	59 284 958	22 060 995		81 345 953
	115	1 990 281 637	124 974 027	1 737 328	2 113 518 336
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	113 848 729	5 235 297		119 084 026
Eaux usées	117	18 209 210	4 194 260		22 403 470
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	370 961 899	22 524 578		393 486 477
Autres					
▪ Éclairage des rues	119.1	29 173 485	1 832 110		31 005 595
▪ Parcs publics et stationnement	119.2	71 317 106	5 504 871		76 821 977
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	83 910 428	7 906 905	224 094	91 593 239
Améliorations locatives	122	2 643 556	573 688		3 217 244
Véhicules	123	13 682 042	2 823 191	1 018 908	15 486 325
Ameublement et équipement de bureau	124	22 768 205	3 923 224	1 810	26 689 619
Machinerie, outillage et équipement divers	125	24 947 968	2 467 636	5 968	27 409 636
Autres	126	5 073 433	587 499		5 660 932
	127	756 536 061	57 573 259	1 250 780	812 858 540
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 233 745 576			1 300 659 796
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	35 429 710	34 202 988
Autres	134	18 349 801	17 222 913
	135	53 779 511	51 425 901
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	36 721 604	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	17 057 907	51 425 901

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪ Autres	138.1	3 550 985	818 960		4 369 945
	139	3 550 985	818 960		4 369 945
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪ Autres	140.1	177 548	395 156		572 704
	141	177 548	395 156		572 704
VALEUR COMPTABLE NETTE	142	3 373 437	423 804		3 797 241

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	2 512 308	2 043 064
▪ Dépôt sur achat de terrains	143.2	2 378	2 378
▪ Dépôt acqu. immo/de garanti	143.3		201 980
Autres			
▪	144.1		
	145	2 514 686	2 247 422

Note**19. Obligations contractuelles****Ville de Terrebonne**

Au 31 décembre 2025, la Ville de Terrebonne a des engagements envers des tiers hors du périmètre comptable qui concernent principalement des contrats de service pour le déneigement, la collecte des ordures, la collecte et le transport des matières résiduelles, les services techniques du régime d'assurance collective des employés et pour des activités de loisirs pour un montant global de 126 971 284 \$ (124 045 455 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les paiements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants :

2026 : 44 796 741 \$
2027 : 34 622 032 \$
2028 : 26 478 461 \$
2029 : 13 022 001 \$
2030 : 3 507 405 \$
2031 et suivantes : 4 544 644 \$

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 69 930 962 \$ (69 512 447 \$ en 2024).

Organismes

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement l'acquisition de biens ou de services, les organismes se sont engagés à effectuer des versements pour un montant total de 2 052 357 \$ au cours des exercices suivants :

2026 : 1 006 810 \$
2027 : 411 951 \$
2028 : 345 777 \$
2029 : 221 177 \$
2030 : 66 642 \$

En fin d'exercice, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 0 \$ (3 308 595 \$ en 2024).

20. Droits contractuels

Ville de Terrebonne

Les droits contractuels en services rendus sont estimés à 1 745 666 \$ (2 488 848 \$ en 2024). Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des services rendus concernant la gestion d'affichage publicitaire et de location de terrains.

En vertu de ces ententes, l'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :

2026 : 505 123 \$
2027 : 505 123 \$
2028 : 501 242 \$
2029 : 234 178 \$

Les droits contractuels en revenus de transfert sont estimés à 4 491 209 \$ (6 788 179 \$ en 2024). Ils représentent diverses aides financières provenant du gouvernement du Québec et ses entreprises, du gouvernement du Canada et ses entreprises et d'organismes municipaux. On y retrouve également des revenus d'intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour financer des projets d'immobilisation et d'infrastructures.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

En vertu des tableaux de remboursement d'aide financière, l'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :

2026 : 2 354 199 \$
2027 : 436 151 \$
2028 : 293 251 \$
2029 : 263 330 \$
2030 : 232 350 \$
2031 et suivantes : 911 928 \$

Les droits contractuels des régies et des organismes sont estimés à 1 524 560 \$ (1 829 021 \$ en 2024).

2026 : 618 714 \$
2027 : 365 689 \$
2028 : 294 183 \$
2029 : 206 560 \$
2030 : 39 414 \$

21. Passifs éventuels
S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Les Œuvres de Galilée	148.1	345 000	270 161
	149	345 000	270 161
	150	345 000	270 161
		270 161	299 359

La Ville cautionne l'emprunt contracté par Les Œuvres de Galilée auprès de la Banque Desjardins qui vient à échéance en janvier 2033.

B) Auto-assurance

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques à l'exception du volet automobile. Elle a affecté des excédents afin de couvrir le règlement de réclamations, le paiement de condamnations judiciaires et les charges non prévues au budget.

Au 31 décembre 2025, le montant des excédents affectés à des fins d'auto-assurance est de 558 903 \$ (558 903 \$ en 2024) et celui à des fins de prévoyance est de 116 549 \$ (373 274 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Poursuites**Administration municipale**

Des poursuites judiciaires et des réclamations ont été intentées contre la Ville de Terrebonne pour un montant total non provisionné de 165 875 654 \$. Elles comprennent notamment : des réclamations concernant des expropriations, des dommages en biens meubles et immeubles à la suite des refoulements des eaux d'égout, et d'autres causes. Au 31 décembre 2025, une provision de 7 627 637 \$ a été comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière, pour la Ville. Ceci représente les meilleures estimations de la direction à l'égard des passifs éventuels.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, l'excédent de fonctionnement affecté à titre d'auto-assurance, un règlement d'emprunt à cet effet, l'excédent de fonctionnement non affecté ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés et les partenariats incluant la part qui lui revient dans les budgets de ces organismes auxquels la Ville participe, après élimination des soldes réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté par l'administration municipale, est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation et aux placements de portefeuille).

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2025.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Il n'y a aucun actif financier déprécié au 31 décembre 2025 et 2024.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025
Non en souffrance	50 181 344
En souffrance :	
moins de 30 jours	132 776
de 30 à 60 jours	215 038
plus de 60 jours	1 424 211
	51 953 369
Moins la provision pour créances douteuses	216 724
	51 736 645

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	178 715
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	82 729
Montants recouvrés	(44 720)
Solde à la fin	216 724

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

2025	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	56 837 305	-	-	-	56 837 305
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	85 673 410	-	-	-	85 673 410
Dettes à long terme	114 717 426	156 195 870	141 266 544	558 083 894	970 263 733
Autres passifs	31 129	239 032		-	270 161
	257 259 270	156 434 902	141 266 544	558 083 894	1 113 044 609

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à un de ces risques, comme décrit le paragraphe suivant :

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Ville est exposée au risque de prix autre en raison des fonds communs de placement.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible du cours de ces titres de 10 % (10 % au 31 décembre 2024) est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence éventuelle qu'un changement raisonnablement possible des risques de marché pourrait avoir sur l'excédent (le déficit) de l'exercice et sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice à la date des états financiers. Si le cours publié des fonds communs de placement avait augmenté ou diminué de ce pourcentage, l'incidence sur les états financiers au 31 décembre 2025 n'aurait pas été significative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur le (déficit) lié aux activités ni sur les gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variable. Ce risque est réduit par une saine gestion des excédents de liquidités en fonction des besoins de trésorerie et de façon à optimiser les revenus d'intérêts.

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 8 225 000 \$ au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les remboursements en capital à effectuer totalisent une somme de 6 891 673 \$. Les remboursements, au cours des cinq (5) prochains exercices, pour renflouer le fonds à même les activités financières se répartissent comme suit :

2026 - 2 020 200 \$
2027 - 1 786 205 \$
2028 - 1 556 775 \$
2029 - 998 749 \$
2030 - 529 744 \$

La RAIM possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 2 500 000 \$ au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les remboursements en capital à effectuer au cours des six (6) prochains exercices pour renflouer à même les activités de financières totalisent une somme de 338 185 \$. Ils se répartissent comme suit :

2026 - 56 365 \$
2027 - 56 365 \$
2028 - 56 365 \$
2029 - 56 365 \$
2030 - 56 365 \$
2031 - 56 360 \$

La RAETM possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 850 000 \$ au 31 décembre 2025.

À noter que les données pour les deux régies concernant le fonds de roulement ne sont pas présentées selon le pourcentage des quotes-parts attribuables à chacune de celles-ci.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

29. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	240 956 269	249 386 010	246 655 724		246 412 928
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 821 111	6 055 250	6 402 684		6 402 684
Quotes-parts	3					13 517 919
Transferts	4	19 286 890	23 000 740	19 778 571		5 832 081
Services rendus	5	16 343 291	18 297 640	22 425 142		20 038 476
Imposition de droits	6	30 392 220	16 297 180	29 094 424		
Amendes et pénalités	7	4 149 871	5 472 740	4 808 742		
Revenus de placements de portefeuille	8	4 846 417	3 400 000	2 939 886		97 317
Autres revenus d'intérêts	9	1 687 754	1 500 000	2 283 533		254 435
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10			1 752 335		
Autres	11	1 122 135	3 200 000	6 532 198		(303 519)
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	324 605 958	326 609 560	342 673 239		39 436 709
Investissement						
Taxes	14	143 181				
Quotes-parts	15					
Transferts	16	3 602 648		28 160 449		1 904 100
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18	535 509		1 714 893		
Autres	19	2 016 236		510 831		
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	6 297 574		30 386 173		1 904 100
	23	330 903 532	326 609 560	373 059 412		41 340 809
						30 660 330
						390 154 756

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus	24	330 903 532	326 609 560	373 059 412		41 340 809	390 154 756
Charges							
Administration générale	25	46 063 613	43 073 550	41 964 195	3 836 470		45 800 665
Sécurité publique	26	68 215 069	70 825 460	69 412 729	5 987 393		75 400 122
Transport	27	46 685 180	50 503 180	61 649 529	19 027 998		80 678 245
Hygiène du milieu	28	41 238 547	44 604 460	42 115 120	12 413 425	10 758 213	50 947 728
Santé et bien-être	29	1 729 687	189 620	2 907 909			2 907 909
Aménagement, urbanisme et développement	30	12 284 308	12 596 380	13 630 519	3 551 272		17 181 791
Loisirs et culture	31	36 062 537	36 277 060	38 769 207	7 621 764	24 820 022	61 303 840
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	24 384 778	26 153 760	25 415 345		3 702 945	29 118 290
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	50 687 950	42 000 000	52 438 322 (	52 438 322)		
	36	327 351 669	326 223 470	348 302 875		39 281 180	363 338 590
Excédent (déficit) lié aux activités	37	3 551 863	386 090	24 756 537		2 059 629	26 816 166

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 551 863	386 090	24 756 537	2 059 629	26 816 166
Moins : revenus d'investissement	2 (	6 297 574) (	) (	30 386 173) (	1 904 100) (	30 660 330)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(2 745 711)	386 090	(5 629 636)	155 529	(3 844 164)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	50 687 950	42 000 000	52 438 322	5 530 093	57 968 415
Produit de cession	5	602 651		170 923	12 304	183 227
(Gain) perte sur cession	6	(385 553)		52 870	250 444	303 314
Réduction de valeur / Reclassement	7	613 474				
	8	51 518 522	42 000 000	52 662 115	5 792 841	58 454 956
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9			472 343		472 343
Réduction de valeur / Reclassement	10	(490 138)				
	11	(490 138)		472 343		472 343
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12			247 138		247 138
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				502 731	502 731
	15			247 138	502 731	749 869
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	7 595 232		9 811 709	227	8 181 993
Remboursement de la dette à long terme	17 (	42 919 742) (	41 255 080) (	43 586 193) (	4 382 273) (	47 968 466)
	18	(35 324 510)	(41 255 080)	(33 774 484)	(4 382 046)	(39 786 473)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	1 603 869) (	2 000 000) (	434 346) (	256 459) (	690 805)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	4 482 867	1 439 760	1 935 491		1 935 491
Excédent de fonctionnement affecté	21	9 286 891	1 852 080	5 221 172	152 281	5 373 453
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 536 245)	(2 422 850)	(803 903)	(56 788)	(860 691)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(673 521)		(1 350 953)	17 354	(1 333 599)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	6 956 123	(1 131 010)	4 567 461	(143 612)	4 423 849
	26	22 659 997	(386 090)	24 174 573	1 769 914	24 314 544
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	19 914 286		18 544 937	1 925 443	20 470 380

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	6 297 574	30 386 173	1 904 100	30 660 330
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	5 684 837)(	10 388 177)(	) (	10 388 177)
Sécurité publique	3 (	6 782 560)(	9 607 417)(	) (	9 607 417)
Transport	4 (	16 552 685)(	19 110 720)(	) (	19 110 720)
Hygiène du milieu	5 (	20 624 594)(	19 097 502)(	1 982 304)(	21 079 806)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	339 221)(	17 781 832)(	) (	17 781 832)
Loisirs et culture	8 (	7 222 961)(	44 430 111)(	2 575 964)(	47 006 075)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	627 804)(	818 960)(	) (	818 960)
	11 (	57 834 662)(	121 234 719)(	4 558 268)(	125 792 987)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	8 443 882)(	2 833 840)(	) (	2 833 840)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	) (	347 138)(	588 513)(	935 651)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	75 549 953	77 490 098	4 691 203	82 181 301
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 603 869	434 346	256 459	690 805
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	164 019	248 556		248 556
Excédent de fonctionnement affecté	17		317 821	40 877	358 698
Réserves financières et fonds réservés	18	2 603 803	1 946 649		1 946 649
	19	4 371 691	2 947 372	297 336	3 244 708
	20	13 643 100	(43 978 227)	(158 242)	(44 136 469)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	19 940 674	(13 592 054)	1 745 858	(13 476 139)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	Administration municipale	Administration municipale	2025	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	79 707 921		78 527 597	16 389 574		94 917 171
Débiteurs (note 5)	2	97 842 756		93 491 790	3 108 761		94 670 867
Prêts (note 6)	3			100 000			100 000
Placements de portefeuille (note 7)	4				1 257 596		1 257 596
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7			36 721 604			36 721 604
	8	177 550 677		208 840 991	20 755 931		227 667 238
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10	48 361 429		55 868 546	968 759		56 837 305
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	88 272 764		87 007 377	6 993 743		92 071 436
Revenus reportés (note 11)	12	5 116 337		5 913 703	3 597 419		9 511 122
Dettes à long terme (note 12)	13	653 882 765		715 791 717	88 164 693		803 956 410
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	59 646 117		31 372 813	(38 209)		31 334 604
Autres passifs (note 14)	15	1 158 106		1 554 566	474 611		2 029 177
	16	856 437 518		897 508 722	100 161 016		995 740 054
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(678 886 841)		(688 667 731)	(79 405 085)		(768 072 816)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 121 580 900		1 189 729 699	111 211 983		1 300 659 796
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	51 425 901		17 057 907			17 057 907
Stocks de fournitures	20	1 473 431		1 393 600	399 440		1 793 040
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	3 373 437		3 797 241			3 797 241
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 873 317		2 285 966	228 710		2 514 686
	23	1 179 726 986		1 214 264 413	111 840 133		1 325 822 670
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	22 633 671		33 750 277	82 144		34 559 921
Excédent de fonctionnement affecté	25	11 534 501		11 247 684	2 990 805		14 238 489
Réserves financières et fonds réservés	26	9 892 586		13 899 959	2 454 773		16 354 732
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	88 546 748) (		93 176 275) (	1 397 604) (		86 469 806)
Financement des investissements en cours	28	(33 725 916)		(52 464 666)	2 376 404		(50 268 205)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	579 052 051		612 339 703	25 928 526		629 334 723
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	500 840 145		525 596 682	32 435 048		557 749 854
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	111 870 010	115 583 425	125 584 190	117 503 156
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	23 933 930	21 857 534	23 489 242	28 825 112
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	78 475 460	83 652 444	91 278 446	77 634 424
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	29 157 310	26 790 236	30 176 449	27 155 859
D'autres organismes municipaux	10			40 561	40 092
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(3 003 550)	(1 374 891)	(1 098 720)	935 911
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	35 273 410	35 310 787	21 854 993	20 403 966
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	5 892 690	7 653 323	7 653 323	5 829 881
Autres	18	669 010	2 606 955	2 606 955	2 601 161
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	42 000 000	52 043 162	57 573 259	55 978 931
Actifs incorporels achetés	20		395 160	395 156	177 548
Autres					
Autres objets	21.1	1 955 200	3 312 397	3 312 393	3 309 466
Coût des propriétés vendues	21.2		472 343	472 343	
	22	326 223 470	348 302 875	363 338 590	340 395 507

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	34 559 921	22 696 771
Excédent de fonctionnement affecté	2	14 238 489	15 071 089
Réserves financières et fonds réservés	3	16 354 732	11 595 870
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	86 469 806)(	82 280 776)
Financement des investissements en cours	5	(50 268 205)	(33 783 474)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	629 334 723	597 634 208
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	557 749 854	530 933 688

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	33 750 277	22 633 671
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	809 644	63 100
	11	34 559 921	22 696 771

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Déneigement	12.1	1 245 000	1 650 000
▪ Prévoyance	12.2	116 549	373 274
▪ Auto-assurance	12.3	558 903	558 903
▪ Taxes infrastructures	12.4		1 937 705
▪ Exercice suivant	12.5	1 442 030	1 439 760
▪ Transport en commun	12.6	27 000	27 000
▪ Surplus réservés engagements	12.7	540 886	779 146
▪ Jeux du Québec	12.8	3 300 000	
▪ Autres	12.9	4 017 316	4 768 713
	13	11 247 684	11 534 501
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RAIM	14.1	1 947 396	1 979 392
▪ RAETM	14.2	286 908	279 678
▪ SODECT & CitéGénération 55+	14.3	756 501	1 277 518
	15	2 990 805	3 536 588
	16	14 238 489	15 071 089

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17	2 393 024	1 464 154
Autres			
▪ Patrimoine	18.1	682 618	1 479 184
▪ Financement immobilisations	18.2	2 035 167	1 971 278
	19	5 110 809	4 914 616
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪ RAETM - Vidanges des boues	21.1	514 700	500 288
	22	514 700	500 288
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	1 333 325	896 870
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 940 073	1 202 996
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	1 163 903	868 589
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27	6 259 829	2 687 013
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	32 093	525 498
Autres			
▪	32.1		
	33	10 729 223	6 180 966
	34	16 354 732	11 595 870

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(	)
Autres	39 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	25 780 756)(	26 885 275)
	41 (	25 780 756)(	26 885 275)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	889 589)(	961 219)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(	)
Autres			
▪	45.1 (	)(	)
	46 (	26 670 345)(	27 846 494)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	961 025)(	1 798 488)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(	)
Autres			
▪ Divers règlements	54.1 (	59 021 399)(	52 664 733)
	55 (	59 982 424)(	54 463 221)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56	182 963	28 939
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	182 963	28 939
	62 (	86 469 806)(	82 280 776)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	33 302 694	34 114 880
Investissements à financer	64 (	83 570 899)(	67 898 354)
	65	(50 268 205)	(33 783 474)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	1 304 457 037	1 237 119 013
Propriétés destinées à la revente	67	53 779 511	51 425 901
Prêts	68	100 000	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	1 257 496	1 120 046
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	1 359 594 044	1 289 664 960
Ajustements aux éléments d'actif	72		(5)
	73	1 359 594 044	1 289 664 955
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	803 956 410)(	742 031 109)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	5 906 767)(	4 807 338)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	26 290 869	27 566 026
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	53 312 871	27 248 613
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78		
	79 (	730 259 437)(	692 023 808)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	(116))(	6 939)
	81 (	730 259 321)(	692 030 747)
	82	629 334 723	597 634 208

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	5
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des policiers et policières de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des employés manuels de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des employés cols blancs de la Ville de Terrebonne

Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne

Suite à l'entente de principe survenue le 27 juin 2016 entre la Ville et le syndicat des pompiers pour modifier le Régime des pompiers conformément aux exigences de la Loi, le coût minimal et maximal du régime des pompiers est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant. Suite à la convention collective 2023-2027, la cotisation totale minimale est de 18 % des salaires et la cotisation totale maximale est de 22 % des salaires à compter du 1^{er} janvier 2024. Suite à la signature de la nouvelle convention des pompiers le 12 juin 2024, des modifications au régime de retraite ont été apportées et la charge supplémentaire reliée à ses modifications sera financée par une cotisation spéciale de modification de l'employeur au volet antérieur et par les excédants d'actif disponible au volet courant.

Pour le Régime des policiers, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue le 7 novembre 2022 entre la Ville de Terrebonne et la Fraternité des policiers pour modifier le Régime des policiers conformément aux exigences de la Loi, le coût minimal du Régime des policiers est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 20 % des cotisations au coût du service courant. Suite à la signature de la nouvelle convention collective le 7 novembre 2022, des modifications au régime de retraite ont été apportées et la charge supplémentaire reliée à ses modifications sera financée par règlement d'emprunt. Pour les années 2023 à 2026, les parties ont convenues que la cotisation totale est de 22 % des salaires où l'excédent est transféré au fonds de stabilisation.

Le 12 avril 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des employés manuels pour modifier le régime des employés manuels conformément aux exigences de la Loi. Le coût minimal et maximal du régime est de 20 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. Toutes cotisations au-delà de la cotisation totale de l'exercice sont transférées au fonds de stabilisation. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le 4 octobre 2017, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté l'entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et le syndicat des cols blancs pour modifier le régime des cols blancs conformément aux exigences de la Loi. Le coût maximal du régime ne doit pas dépasser 21 % des salaires. Le partage des coûts est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 15 % des cotisations au coût du service courant.

Le 21 novembre 2017, une sentence arbitrale a été déposée afin de restructurer le régime des cadres conformément aux exigences de la Loi. Le 13 décembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté une entente de principe survenue entre la Ville de Terrebonne et l'Association des employés cadres de la Ville de Terrebonne pour modifier le régime des cadres conformément aux exigences de la Loi. Le partage de la cotisation totale de l'exercice est à 50 % pour les participants actifs et à 50 % pour la Ville de Terrebonne. La mise en place du fonds de stabilisation est établie à 10 % des cotisations au coût du service courant. Suite à la signature du nouveau protocole des cadres le 13 décembre 2022, des modifications au régime de retraite ont été apportées et la charge supplémentaire reliée à ses modifications sera financée par règlement d'emprunt.

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu des régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour suivant le 65^e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge visé et selon certaines modalités.

Pour les régimes des cadres, des employés manuels, des cols blancs, des pompiers et des policiers, les plus récentes évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2022 ont été déposées.

Pour les régimes des cadres et des cols blancs, la Ville utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B " et pour les régimes des manuels, des pompiers et des policiers, il s'agit de la table de mortalité " CPM2014Publ ", avec facteur d'ajustement de 115 %, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS (RAIM) ET DE LA MRC LES MOULINS

Les employés syndiqués de la RAIM bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées, soit le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) et de la MRC Les Moulins qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012. Ce régime est régi par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et le règlement afférent.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Suite à l'entente signée en 2016, par la Régie et la MRC avec son régime de retraite, tout participant actif verse une cotisation annuelle globale incluant la cotisation de stabilisation sous réserve des règles fiscales. La RAIM s'engage à verser au régime, chaque année, le même montant que les participants actifs (minimal de 9 % et maximal de 10 %).

Le participant peut verser des cotisations volontaires relativement à ses services rendus au cours de l'année, sous réserve des limites prévues par les législations applicables.

En vertu du régime, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service reconnues et sur le salaire final. La rente normale est admissible pour le participant dès le premier jour du mois suivant le 65^e anniversaire de naissance. La rente anticipée est disponible lorsque le participant au régime a atteint l'âge de 55 ans et selon certaines modalités.

La plus récente évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2024 a été déposée le 28 octobre 2025.

La RAIM utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE

Il existe un régime de retraite supplémentaire au bénéfice des employés cadres de la Ville de Terrebonne dont les prestations représentent l'accumulation des cotisations de la portion du salaire qui ne peut être couvert au Régime complémentaire de retraite des cadres de la Ville de Terrebonne.

Modification du comparatif

Les chiffres comparatifs de 2024 ont été reclassés afin d'uniformiser la présentation de la conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avec celle de l'exercice courant. Ces modifications de présentation n'ont aucune incidence sur l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs, la situation actuarielle nette ni les résultats précédemment présentés pour 2024.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	4 704 116	1 019 990
Charge de l'exercice	4 (	6 146 710)(	6 061 736)
Cotisations versées par l'employeur	5	13 675 183	9 745 862
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	12 232 589	4 704 116

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	457 646 551	390 077 049
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	457 688 972)(	392 685 743)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(42 421)	(2 608 694)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	12 275 010	(12 322 010)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	12 232 589	(14 930 704)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	12 232 589	(14 930 704)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		109 346 989
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	42 421)(	111 955 683)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	42 421)(	2 608 694)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	21 830 858	18 925 760
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	1 048 527	3 760 015
	20	22 879 385	22 685 775
Cotisations salariales des employés	21 (	12 068 637)(	10 772 941)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	19 090)(	20 371)
	23	10 791 658	11 892 463
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(311 643)	(552 289)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(1 048 527)	(3 294 579)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ .	29.1	32 929	25 009
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	9 464 417	8 070 604
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	21 955 069	20 405 854
Rendement espéré des actifs	32 (	25 272 776)(	22 414 722)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(3 317 707)	(2 008 868)
Charge de l'exercice	34	6 146 710	6 061 736

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	33 917 855	40 789 211
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	25 272 776)(	22 414 722)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	8 645 079	18 374 489
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(173 814)	(10 439 596)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	16 905 560	15 094 266
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	457 729 985	394 524 229
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	42 421	32 537
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	78 763 377	43 808 197
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	19	19
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	14	14
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	88	88
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,25 %	6,24 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,25 %	6,24 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,07 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,10 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite est un régime qui prévoit des couvertures pour les soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités. Pour être admissible, il faut être retraité de la Ville de Terrebonne et de la RAIM et avoir été embauché avant les dates suivantes :

Employés manuels : 8 août 2003 et retraités avant le 12 juin 2023 sont admissibles à l'exception des cols bleus qui entendent prendre leur retraite le ou avant le 1er décembre 2026 et qui choisissent de conserver l'assurance collective à la retraite.

Employés cols blancs : 29 janvier 2011

Pompiers temps plein : 14 mai 2008 et retraités avant le 12 juin 2024 sont admissibles à l'exception des pompiers qui entendent prendre leur retraite le ou avant le 1er décembre 2026 et qui choisissent de conserver l'assurance collective à la retraite.

Employés cadres (incluant les cadres de la RAIM) embauchés avant le 24 janvier 2008 et retraités avant le 13 décembre 2022 sont admissibles à l'exception des cadres qui ont pris leur retraite avant le 31 décembre 2025 et qui ont avisé la Ville dans les 60 jours suivant la signature du protocole qu'ils renoncent au déplafonnement de régime de retraite.

Policiers retraités avant le 7 novembre 2022 sont admissibles à l'exception des :

- o Agents qui ont pris leur retraite avant le 31 décembre 2025 et qui ont avisé la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention qu'ils renoncent au déplafonnement du régime de retraite;
- o Sous-officiers ayants pris leur retraite depuis le 1er janvier 2013 en date de signature de la convention et qui choisissent le déplafonnement du régime de retraite et qui en avise la Ville dans les 60 jours suivant la signature de la convention;

Employés de la RAIM (autres que les cadres) retraités avant le 5 juin 2025 à l'exception de trois employés qui ont avisé la RAIM avant le 31 décembre 2025 qu'ils désiraient conserver l'assurance collective à la retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les surveillants concierges ne sont pas admissibles aux avantages sociaux complémentaires de retraite.

La protection de ce régime se termine au décès de l'employé retraité. Le conjoint survivant bénéficie du maintien de la couverture pour les soins de santé pendant 24 mois.

La dernière évaluation actuarielle complète du régime d'avantages sociaux complémentaires de retraite date du 31 décembre 2022.

Pour les employés cadres, de la RAIM et cols blancs, la Ville utilise la table de mortalité " CPM2014Publ ", sans facteur d'ajustement, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B " et pour les cols bleus, pompiers et policiers, il s'agit de la table de mortalité " CPM2014Publ ", avec facteur d'ajustement de 115 %, combinée à l'échelle d'amélioration de la mortalité " CPM-B ".

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(44 671 924)	(44 696 892)
Charge de l'exercice	56 (	(45 103))	(932 796)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	1 059 628	957 764
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(43 567 193)	(44 671 924)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	34 121 577))	(35 146 688)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(34 121 577)	(35 146 688)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(9 445 616)	(9 525 236)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(43 567 193)	(44 671 924)
Provision pour moins-value	64 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(43 567 193)	(44 671 924)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	34 121 577))	(35 146 688)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	34 121 577))	(35 146 688)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	539 039	522 799
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	(344 137)	(763 442)
	72	194 902	(240 643)
Cotisations salariales des employés	73 (	)(	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	269 110)(	26 390)
	75	(74 208)	(267 033)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(1 385 534)	(871 568)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	344 137	763 442
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	(460 580)	(219 352)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(1 576 185)	(594 511)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	1 531 082	1 527 307
Rendement espéré des actifs	84 (	)(	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	1 531 082	1 527 307
Charge de l'exercice	86	(45 103)	932 796
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	1 108 411	890 016
Prestations versées au cours de l'exercice	91	1 328 526	984 154
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	9	9
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,60 %	4,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,00 %	5,10 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		(956)
	110		(956)

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	22	22

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	42 353	47 225
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	142 732	159 151
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	49 771	44 785
	121	192 503	203 936

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2025	2025	2025	2024
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	203 679 360	202 396 679	202 201 281
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	7 794 830	7 768 954	7 768 954
Activités de fonctionnement	3	1 974 100	1 962 959	1 962 959
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	(1 500 000)	(1 482 638)	(1 482 638)
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	211 948 290	210 645 954	210 450 556
				204 177 253
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	15 169 010	14 537 955	14 490 557
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	7 215 070	7 322 327	7 322 327
Matières résiduelles	15	2 138 810	2 275 549	2 275 549
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Autres	17.1			
Centres d'urgence 9-1-1	18	751 680	727 212	727 212
Service de la dette	19	11 198 150	10 494 991	10 494 991
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21	965 000	651 736	651 736
Activités d'investissement	22			
	23	37 437 720	36 009 770	35 962 372
				36 697 919
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	37 437 720	36 009 770	35 962 372
	28	249 386 010	246 655 724	246 412 928
				240 875 172

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	50 460	49 366	36 379
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	2 299 810	2 407 907	2 326 271
Cégeps et universités	33	323 470	359 377	347 613
Écoles primaires et secondaires	34	3 088 870	3 305 238	2 796 769
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	5 762 610	6 121 888	5 507 032
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	203 750	190 963	199 100
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	88 890	87 896	112 833
Taxes d'affaires	39			
	40	292 640	278 859	311 933
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41		1 937	2 146
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43		1 937	2 146
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	6 055 250	6 402 684	5 821 111

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48			
Sécurité publique				
Police	49	1 614 650	833 982	742 500
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52	76 500	131 451	12 612
Autres	53	491 860	529 048	472 487
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	368 740	378 525	410 764
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56	53 720	54 496	55 049
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64		25 268	35 900
Réseau de distribution de l'eau potable	65	62 680	81 122	68 266
Traitement des eaux usées	66	471 590	826 088	463 749
Réseaux d'égout	67	31 070	31 068	32 878
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	1 683 750	1 310 368	1 392 167
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	380	20 653	207 934
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76	3 000 000	1 831 653	1 831 653
Autres	77			5 629 399
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80			
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82	14 454	14 454	8 923
Autres	83	681 488	681 488	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	18 530	20 541	1 440 980
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	330 900	320 116	320 116
Autres	86	148 690	138 086	342 135
Réseau d'électricité	87			57 842
	88	8 353 060	7 203 139	8 648 846
				11 778 818

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	7 177 322	7 177 322	203 853
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97	296 497	296 497	1 712 261
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		7 778	(66 088)
Réseau de distribution de l'eau potable	106	6 342	6 342	
Traitement des eaux usées	107	8 347 634	8 347 634	2 092 261
Réseaux d'égout	108			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113	(259)	(259)	700 304
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115	94 010	94 010	81 163
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121	61 941	61 941	
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	12 136 735	12 403 114	733 652
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127	40 227	40 227	229 008
Réseau d'électricité	128			
	129	28 160 449	28 434 606	5 686 414

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale 130				
Péréquation 131				
Neutralité 132				
Partage des redevances sur les ressources naturelles 133				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 134	5 703 640	3 811 390	3 811 390	3 003 457
Fonds de développement des territoires 135				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation 136				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ 137	8 744 040	8 744 042	8 744 042	6 240 067
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2 138				
Autres 139	200 000	20 000	20 000	
	140	12 575 432	12 575 432	9 243 524
TOTAL DES TRANSFERTS 141	23 000 740	47 939 020	49 658 884	26 708 756

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	142	332 180	366 749	274 822
Évaluation	143			
Autres	144	479 840	(255 136)	147 103
	145	812 020	111 613	421 925
Sécurité publique				
Police	146	7 921 750	9 160 474	7 753 780
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	794 820	932 384	325 120
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	8 716 570	10 092 858	8 078 900
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158		47 398	42 385
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160	2 401 410	2 501 509	571 712
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	2 401 410	2 501 509	614 097

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
Réseau d'électricité	184			
	185	11 930 000	13 468 913	12 753 378
				9 114 922

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	186			
Évaluation	187	4 000	2 662	7 262
Autres	188	1 722 790	2 923 840	1 931 082
	189	1 726 790	2 940 013	1 938 344
Sécurité publique				
Police	190	1 023 800	814 707	738 893
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193			
Autres	194			
	195	1 023 800	814 707	738 893
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	118 220	253 014	119 375
Enlèvement de la neige	197	361 300	762 568	227 686
Autres	198			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203	16 240	18 281	30 094
	204	495 760	1 033 863	377 155
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205	28 090	32 754	29 722
Réseau de distribution de l'eau potable	206	125 390	99 441	109 718
Traitement des eaux usées	207	299 600	1 132 018	827 892
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209	1 638 410	1 626 963	1 747 335
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215	2 091 490	2 891 176	2 714 667

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224	41 000	34 016	34 016
	225	41 000	34 016	34 378
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	861 800	1 026 501	17 248 444
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	45 000	71 352	71 352
Autres	228	82 000	158 112	158 112
	229	988 800	1 255 965	17 477 908
Réseau d'électricité	230			
	231	6 367 640	8 956 229	25 191 683
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	18 297 640	22 425 142	37 945 061
				29 875 423

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis 233	3 790 700	1 867 441	1 867 441	1 238 593
Droits de mutation immobilière 234	12 000 000	26 737 200	26 737 200	27 094 291
Droits sur les carrières et sablières 235	506 480	489 783	489 783	487 255
Autres 236				
	237	16 297 180	29 094 424	28 820 139
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	5 472 740	4 808 742	4 149 871
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239	3 400 000	2 939 886	3 037 203
				5 305 354
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	1 500 000	2 283 533	2 537 968
				1 687 754
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles 241		(52 870)	(303 314)	372 643
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés 242				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente 243	3 000 000	3 037 208	3 037 208	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements 244				
Contributions des promoteurs 245		5 414 502	5 414 502	2 107 590
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence 246				
Contributions des organismes municipaux 247				
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 248		1 752 335	1 752 335	
Autres 249				
Redevances réglementaires 250				
Autres 251	200 000	359 082	294 007	1 995 007
	252	3 200 000	10 510 257	10 194 738
				4 475 240
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total			
	de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement		2025	2024	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	3 021 240	2 900 620	9 975	2 910 595	2 910 595	3 191 648
Greffé et application de la loi	2	7 014 590	7 269 451	186 682	7 456 133	7 456 133	7 739 727
Gestion financière et administrative	3	16 992 160	17 076 799	1 436 319	18 513 118	18 513 118	20 507 990
Évaluation	4	1 496 860	1 528 181		1 528 181	1 528 181	1 093 077
Gestion du personnel	5	6 581 490	6 452 197	1 414 080	7 866 277	7 866 277	7 715 707
Autres							
▪ Communications et autres	6.1	7 967 210	6 736 947	789 414	7 526 361	7 526 361	7 300 950
	7	43 073 550	41 964 195	3 836 470	45 800 665	45 800 665	47 549 099
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	48 317 160	46 453 811	4 442 902	50 896 713	50 896 713	48 764 313
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	19 954 370	20 047 146	1 490 729	21 537 875	21 537 875	19 965 765
Sécurité civile	11	530 530	1 034 062	31 276	1 065 338	1 065 338	2 769 096
Autres	12	2 023 400	1 877 710	22 486	1 900 196	1 900 196	1 835 487
	13	70 825 460	69 412 729	5 987 393	75 400 122	75 400 122	73 334 661
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	8 384 780	16 655 687	16 452 067	33 107 754	33 107 754	24 056 909
Enlèvement de la neige	15	16 362 130	17 637 941	130 453	17 768 394	17 768 394	14 052 112
Éclairage des rues	16	1 061 720	1 292 290	1 872 238	3 164 528	3 164 528	2 931 802
Circulation et stationnement	17	2 080 990	2 047 778	194 548	2 242 326	2 242 326	2 156 111
Transport collectif							
Transport en commun	18	15 965 840	16 355 151		16 355 151	16 355 151	15 067 856
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	6 647 720	7 660 682	378 692	8 039 374	8 040 092	6 902 847
	22	50 503 180	61 649 529	19 027 998	80 677 527	80 678 245	65 167 637

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	12 720 550	12 712 075	1 720	12 713 795	10 556 385	10 302 483
Réseau de distribution de l'eau potable	24	3 718 330	4 025 982	3 613 997	7 639 979	7 639 979	7 216 131
Traitement des eaux usées	25	3 932 560	3 377 398	1 200 045	4 577 443	3 154 036	3 260 947
Réseaux d'égout	26	6 655 760	7 517 465	6 493 502	14 010 967	14 010 967	13 138 890
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	7 474 300	6 053 252		6 053 252	6 053 252	6 353 133
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	3 468 880	2 754 558		2 754 558	2 754 558	4 461 758
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31	3 626 900	2 411 581		2 411 581	2 411 581	2 741 373
Traitement	32						
Matériaux secs	33		(10)		(10)	(10)	
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	50 000	51 496	229 863	281 359	281 359	273 204
Protection de l'environnement	38	2 957 180	3 005 746	67 461	3 073 207	3 073 207	2 613 656
Autres	39		205 577	806 837	1 012 414	1 012 414	787 859
	40	44 604 460	42 115 120	12 413 425	54 528 545	50 947 728	51 149 434
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41		2 774 667		2 774 667	2 774 667	2 228 193
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	189 620	133 242		133 242	133 242	418 872
	45	189 620	2 907 909		2 907 909	2 907 909	2 647 065

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	10 799 630	12 424 129	3 523 500	15 947 629	15 947 629	16 283 053
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	1 796 750	1 206 390	27 772	1 234 162	1 234 162	1 094 543
Tourisme	50						
Autres	51						
Autres	52						
	53	12 596 380	13 630 519	3 551 272	17 181 791	17 181 791	17 377 596
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	1 549 640	1 358 515	810 268	2 168 783	2 168 783	2 160 698
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 206 620	1 991 648	211 205	2 202 853	2 202 853	2 169 329
Piscines, plages et ports de plaisance	56	3 385 680	3 349 285	271 267	3 620 552	3 608 552	3 689 890
Parcs et terrains de jeux	57	10 101 070	11 002 910	4 955 875	15 958 785	15 958 785	15 194 024
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	1 241 570	1 389 553	19 842	1 409 395	1 409 395	1 179 220
Autres	60	9 143 340	10 854 671	676 870	11 531 541	26 456 410	20 715 041
	61	27 627 920	29 946 582	6 945 327	36 891 909	51 804 778	45 108 202
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	1 350 820	972 316	426 052	1 398 368	1 398 368	1 920 103
Bibliothèques	63	4 915 140	5 410 151	250 385	5 660 536	5 660 536	5 572 838
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	2 383 180	2 440 158		2 440 158	2 440 158	2 437 010
	67	8 649 140	8 822 625	676 437	9 499 062	9 499 062	9 929 951
	68	36 277 060	38 769 207	7 621 764	46 390 971	61 303 840	55 038 153

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	27 534 440	25 268 916		25 268 916	28 525 611	25 734 615
Autres frais	71	1 622 870	1 521 320		1 521 320	1 691 399	1 461 336
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	(3 203 550)	(1 786 627)		(1 786 627)	(1 786 627)	(481 908)
Autres	73	200 000	411 736		411 736	687 907	1 417 819
	74	26 153 760	25 415 345		25 415 345	29 118 290	28 131 862
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	42 000 000	52 438 322 (	52 438 322)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	4 408 499	4 408 499	1 275 981
Usines de traitement de l'eau potable	2		469 734	4 177 081
Usines et bassins d'épuration	3	6 364 729	7 630 666	22 138 543
Conduites d'égout	4	6 276 925	6 276 925	906 220
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 761 885	10 761 885	6 041 610
Ponts, tunnels et viaducs	7	1 718 730	1 718 730	996 700
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 137 084	1 137 084	505 057
Aires de stationnement	9	34 892	34 892	
Parcs et terrains de jeux	10	14 101 212	14 448 717	6 092 964
Autres infrastructures	11	1 844 084	1 934 412	3 497 847
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	12 401 285	12 401 285	5 045 552
Édifices communautaires et récréatifs	14	168 430	864 995	142 118
Améliorations locatives	15	628 537	688 838	41 859
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	8 073 083	8 073 083	5 554 568
Ameublement et équipement de bureau	18	3 417 186	3 638 355	5 038 416
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 889 637	4 296 369	5 886 499
Terrains	20	46 184 839	46 184 839	401 729
Autres	21	4 722	4 719	248 433
	22	120 415 759	124 974 027	67 991 177

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	3 550 065	3 550 065	1 222 560
Usines de traitement de l'eau potable	2		469 734	4 177 081
Usines et bassins d'épuration	3	5 934 632	7 200 569	21 856 219
Conduites d'égout	4	5 628 139	5 628 139	581 136
Autres infrastructures	5	23 211 007	23 558 512	12 312 649
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	858 434	858 434	53 421
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8	430 097	430 097	282 324
Conduites d'égout	9	648 786	648 786	325 084
Autres infrastructures	10	6 386 880	6 477 208	4 821 529
Autres immobilisations corporelles	11	73 767 719	76 152 483	22 359 174
	12	120 415 759	124 974 027	67 991 177

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 183 185		632 079	551 106
Réserves financières et fonds réservés	3	868 591	660 805	1 281 989	247 407
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	223 673 235	36 984 740	43 021 168	217 636 807
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	493 547 410	146 621 481	75 031 903	565 136 988
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	719 272 421	184 267 026	119 967 139	783 572 308
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	27 566 026	323 175	1 598 332	26 290 869
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	27 566 026	323 175	1 598 332	26 290 869
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	27 566 026	323 175	1 598 332	26 290 869
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	27 566 026	323 175	1 598 332	26 290 869
	19	746 838 447	184 590 201	121 565 471	809 863 177
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	746 838 447	184 590 201	121 565 471	809 863 177

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	721 179 000	658 304 000
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	83 472 502	66 929 463
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 715 009	2 051 775
Débiteurs	8	25 927 857	27 133 816
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	23 906 716	24 530 668
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	753 101 920	671 517 204
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13	86 041 935	85 929 729
Endettement net à long terme	14	839 143 855	757 446 933
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	2 937 193	2 018 667
Autres organismes	17	19 712 000	18 181 000
Endettement total net à long terme	18	861 793 048	777 646 600
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	861 793 048	777 646 600
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	3 007 680	635 574	635 574	2 543 225
Sécurité publique					
Police	4	302 200	302 135	302 135	260 339
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	15 965 840	16 355 151	16 355 151	15 062 107
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	13 455 800	13 455 794		
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14		32 952	32 952	
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16				
Autres	17		955 539	955 539	
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	2 541 890	3 314 006	3 314 006	2 538 295
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20		259 636	259 636	
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	35 273 410	35 310 787	21 854 993	20 403 966

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	2 568 079	2 151 886
Charges sociales	2	548 869	531 390
Biens et services	3	116 230 118	51 689 747
Frais de financement	4	1 068 693	2 833 835
Autres	5		
	6	120 415 759	57 206 858

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	153,00	32,50	269 853,00	22 288 812	3 788 859	26 077 671
Professionnels	2	124,00	32,50	210 065,00	14 264 856	2 720 741	16 985 597
Cols blancs	3	269,00	32,50	468 354,00	21 600 261	4 455 573	26 055 834
Cols bleus	4	233,00	37,50	438 564,00	18 450 925	3 633 602	22 084 527
Policiers	5	204,00	37,80	379 013,00	27 283 395	5 361 749	32 645 144
Pompiers	6	108,00	40,00	235 276,00	12 890 185	2 292 629	15 182 814
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 091,00		2 001 125,00	116 778 434	22 253 153	139 031 587
Élus	9	17,00			1 373 070	153 250	1 526 320
	10	1 108,00			118 151 504	22 406 403	140 557 907

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	81 122	3 171	3 171		87 464
Traitement des eaux usées	4	720 603	2 587 611	5 865 507		9 173 721
Réseaux d'égout	5	31 068				31 068
Autres	6	17 016 911	2 957 544	4 992 486	13 679 826	38 646 767
	7	17 849 704	5 548 326	10 861 164	13 679 826	47 939 020

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	79 163	
Autres	3	533 765	1 640 168
	4	612 928	1 640 168
Sécurité publique			
Police	5	3 389 558	3 711 575
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	767 038	684 282
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	4 156 596	4 395 857
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	5 507 850	5 124 080
Enlèvement de la neige	12	52 057	35 226
Autres	13	411 538	343 362
Transport collectif	14		
Autres	15	399 601	262 651
	16	6 371 046	5 765 319
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	1 115 997	1 111 768
Traitement des eaux usées	19	4 274 101	2 977 534
Réseaux d'égout	20	1 455 962	1 365 503
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24	5 386	
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	249 084	213 213
	27	7 100 530	5 668 018
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	4 100 537	3 901 581
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	7 104	7 056
Autres	36		
	37	4 107 641	3 908 637
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	2 786 340	2 757 922
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	28 862	8 722
Autres	40	251 402	240 135
	41	3 066 604	3 006 779
Réseau d'électricité			
	42		
	43	25 415 345	24 384 778

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Abaunza, Claudia	1.1	Conseiller	136 666	20 294		
Aucoin, Daniel	1.2	Conseiller	62 536	20 294		
Auger, Robert	1.3	Conseiller	58 335	20 294	10 612	
Berthiaume, Raymond	1.4	Conseiller	62 840	20 294	7 196	
Corbeil, Michel	1.5	Conseiller	50 721	20 294	1 956	
Couturier, Marie-Ève	1.6	Conseiller	54 340	20 294	13 426	
Dicaire, Marie-Eve	1.7	Conseiller	5 972	2 986		
Doyon, Valérie	1.8	Conseiller	57 303	20 294		
Fontaine, André	1.9	Conseiller	146 205	20 294		
Fortin, Éric	1.10	Conseiller	7 316	3 658		
Guarnieri, Anna	1.11	Conseiller	40 891	20 294	7 914	
Jean, Lindsey	1.12	Conseiller	7 287	3 644		
Ladouceur, Benoit	1.13	Conseiller	44 944	20 294	41 472	
Leblanc, Sonia	1.14	Conseiller	49 648	20 294		
Lepage, Nathalie	1.15	Conseiller	45 497	20 294	22 121	
Maldonado, Carl Miguel	1.16	Conseiller	43 643	20 294	13 311	
Messier, Charles	1.17	Conseiller	7 177	3 588		
Michaud, Marc-André	1.18	Conseiller	41 216	20 294	23 084	
Mokas, Vicky	1.19	Conseiller	60 497	20 294	24 387	
Morin, Robert	1.20	Conseiller	162 062	20 294	13 879	
Traversy, Mathieu	1.21	Maire	128 366	20 294	46 185	
	2		1 273 462	358 874	225 543	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 8 225 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 3 262 189 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés 23 _____ \$

Solde cumulatif au début de l'exercice 24 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 25 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

47 ☒ ☐
 48 53 319 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

49 ☒ ☐
 50 12 710 357 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

51 ☐ ☒
 52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 3 427 796 \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

Règlement 1015

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☒ ☐
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025
- 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
- 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 567-10-2019

- b) Date d'adoption de la résolution

93 2019-10-18

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | 8 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | 4 |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|-------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 9 403 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | 4 001 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | 1 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | ☒ X ☐ |
|--|-----|---|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

☒☐

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

☒☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Serge Villandré

Adresse courriel du directeur général

10 serge.villandre@ville.terrebonne.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-22

Nom du signataire : Jean-François Milot

Fonction du signataire : Greffier et directeur

Date de transmission au Ministère : 2026-06-25

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-23 13:50

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2025 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	324 605 958	326 609 560	342 673 239	39 436 709	359 494 426
Investissement	2	6 297 574		30 386 173	1 904 100	30 660 330
	3	330 903 532	326 609 560	373 059 412	41 340 809	390 154 756
Charges						
	4	327 351 669	326 223 470	348 302 875	39 281 180	363 338 590
Excédent (déficit) lié aux activités	5	3 551 863	386 090	24 756 537	2 059 629	26 816 166
Moins : revenus d'investissement	6 (	6 297 574)(	) (	30 386 173)(	1 904 100)(	30 660 330)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(2 745 711)	386 090	(5 629 636)	155 529	(3 844 164)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	50 687 950	42 000 000	52 438 322	5 530 093	57 968 415
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	7 595 232		9 811 709	227	8 181 993
Remboursement de la dette à long terme	10 (	42 919 742)(	41 255 080)(	43 586 193)(	4 382 273)(	47 968 466)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	1 603 869)(	2 000 000)(	434 346)(	256 459)(	690 805)
Excédent (déficit) accumulé	12	8 559 992	868 990	5 001 807	112 847	5 114 654
Autres éléments de conciliation	13	340 434		943 274	765 479	1 708 753
	14	22 659 997	(386 090)	24 174 573	1 769 914	24 314 544
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	19 914 286		18 544 937	1 925 443	20 470 380

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	79 707 921	78 527 597	94 917 171	90 894 301
Débiteurs	2	97 842 756	93 491 790	94 670 867	101 243 914
Prêts	3		100 000	100 000	
Placements de portefeuille	4			1 257 596	1 120 146
Autres	5		36 721 604	36 721 604	
	6	177 550 677	208 840 991	227 667 238	193 258 361
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8	48 361 429	55 868 546	56 837 305	49 316 508
Créditeurs et charges à payer	9	88 272 764	87 007 377	92 071 436	113 397 771
Revenus reportés	10	5 116 337	5 913 703	9 511 122	8 673 838
Dette à long terme	11	653 882 765	715 791 717	803 956 410	742 031 109
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	59 646 117	31 372 813	31 334 604	39 967 808
Autres	13	1 158 106	1 554 566	2 029 177	1 539 782
	14	856 437 518	897 508 722	995 740 054	954 926 816
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(678 886 841)	(688 667 731)	(768 072 816)	(761 668 455)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	1 121 580 900	1 189 729 699	1 300 659 796	1 233 745 576
Autres	17	58 146 086	24 534 714	25 162 874	58 856 567
	18	1 179 726 986	1 214 264 413	1 325 822 670	1 292 602 143
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	22 633 671	33 750 277	34 559 921	22 696 771
Excédent de fonctionnement affecté	20	11 534 501	11 247 684	14 238 489	15 071 089
Réserves financières et fonds réservés	21	9 892 586	13 899 959	16 354 732	11 595 870
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	88 546 748)(	93 176 275)(	86 469 806)(	82 280 776)
Financement des investissements en cours	23	(33 725 916)	(52 464 666)	(50 268 205)	(33 783 474)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	579 052 051	612 339 703	629 334 723	597 634 208
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	500 840 145	525 596 682	557 749 854	530 933 688

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Déneigement	1.1	1 245 000	1 650 000
▪ Prévoyance	1.2	116 549	373 274
▪ Auto-assurance	1.3	558 903	558 903
▪ Taxes infrastructures	1.4		1 937 705
▪ Exercice suivant	1.5	1 442 030	1 439 760
▪ Transport en commun	1.6	27 000	27 000
▪ Surplus réservés engagements	1.7	540 886	779 146
▪ Jeux du Québec	1.8	3 300 000	
▪ Autres	1.9	4 017 316	4 768 713
	2	11 247 684	11 534 501
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	2 990 805	3 536 588
	4	14 238 489	15 071 089
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5	2 393 024	1 464 154
Autres			
▪ Patrimoine	6.1	682 618	1 479 184
▪ Financement immobilisations	6.2	2 035 167	1 971 278
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7	514 700	500 288
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	1 333 325	896 870
Organismes contrôlés et partenariats	9	1 940 073	1 202 996
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	7 423 732	3 555 602
Organismes contrôlés et partenariats	11		
Fonds local d'investissement	12		
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14	32 093	525 498
Autres			
▪	15.1		
	16	16 354 732	11 595 870
	17	30 593 221	26 666 959

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	753 101 920	671 517 204
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	861 793 048	777 646 600

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	798 513	2 051 776
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	565 136 988	493 547 410
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	217 636 807	223 673 235
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	26 290 869	27 566 026
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	809 863 177	746 838 447

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	240 956 269	249 386 010	246 655 724	246 412 928
Compensations tenant lieu de taxes	13	5 821 111	6 055 250	6 402 684	6 402 684
Quotes-parts	14				62 124
Transferts	15	19 286 890	23 000 740	19 778 571	21 224 278
Services rendus	16	16 343 291	18 297 640	22 425 142	37 945 061
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	39 388 508	25 169 920	36 843 052	36 940 369
Autres	18	2 809 889	4 700 000	10 568 066	10 506 982
	19	324 605 958	326 609 560	342 673 239	359 494 426
Investissement					
Taxes	20	143 181			
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 602 648		28 160 449	28 434 606
Autres	23	2 551 745		2 225 724	2 225 724
	24	6 297 574		30 386 173	30 660 330
	25	330 903 532	326 609 560	373 059 412	390 154 756

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	43 073 550	41 964 195	3 836 470	45 800 665	45 800 665	47 549 099
Sécurité publique							
Police	2	48 317 160	46 453 811	4 442 902	50 896 713	50 896 713	48 764 313
Sécurité incendie	3	19 954 370	20 047 146	1 490 729	21 537 875	21 537 875	19 965 765
Autres	4	2 553 930	2 911 772	53 762	2 965 534	2 965 534	4 604 583
Transport							
Réseau routier	5	27 889 620	37 633 696	18 649 306	56 283 002	56 283 002	43 196 934
Transport collectif	6	15 965 840	16 355 151		16 355 151	16 355 151	15 067 856
Autres	7	6 647 720	7 660 682	378 692	8 039 374	8 040 092	6 902 847
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	27 027 200	27 632 920	11 309 264	38 942 184	35 361 367	33 918 451
Matières résiduelles	9	14 570 080	11 219 381		11 219 381	11 219 381	13 556 264
Autres	10	3 007 180	3 262 819	1 104 161	4 366 980	4 366 980	3 674 719
Santé et bien-être	11	189 620	2 907 909		2 907 909	2 907 909	2 647 065
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	10 799 630	12 424 129	3 523 500	15 947 629	15 947 629	16 283 053
Promotion et développement économique	13	1 796 750	1 206 390	27 772	1 234 162	1 234 162	1 094 543
Autres	14						
Loisirs et culture	15	36 277 060	38 769 207	7 621 764	46 390 971	61 303 840	55 038 153
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	26 153 760	25 415 345		25 415 345	29 118 290	28 131 862
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	284 223 470	295 864 553	52 438 322	348 302 875	363 338 590	340 395 507
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	42 000 000	52 438 322 (	52 438 322)			
	21	326 223 470	348 302 875		348 302 875	363 338 590	340 395 507

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	6 297 574	30 386 173	1 904 100	30 660 330
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	57 834 662)(	121 234 719)(	4 558 268)(	125 792 987)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	8 443 882)(	3 180 978)(	588 513)(	3 769 491)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	75 549 953	77 490 098	4 691 203	82 181 301
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 603 869	434 346	256 459	690 805
Excédent accumulé	6	2 767 822	2 513 026	40 877	2 553 903
	7	13 643 100	(43 978 227)	(158 242)	(44 136 469)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	19 940 674	(13 592 054)	1 745 858	(13 476 139)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14